



**Attribution des 20% des marchés publics aux femmes et aux jeunes**

**Tout est enfin prêt, selon la Task Force chargée de la mise en œuvre**

Annoncée depuis le trois janvier dernier par le chef de l'Etat dans son adresse à la nation, l'attribution des 20% des marchés publics aux jeunes et aux femmes entrepreneurs est effective depuis hier...

**PAGE 6**



**POLITIQUE**



**Pour un Togo nouveau**

**La politique du chaos doit faire place à la politique constructive**

Sortir le Togo de sa situation politique actuelle, ne se fera pas par la force. Si la situation est devenue compliquée aujourd'hui, c'est parce que pendant des années, on a opté pour la politique du chaos. Tous les camps impliqués dans la crise togolaise ont des militants et personne ne sortira gagnant...

**PAGE 3**

**Tech & numérique**



**Télécommunication**

**Ce qu'il faut savoir sur l'identité visuelle de Togocom**

Le débat autour du nouveau logo de Togocom, la holding togolaise des communications électroniques née de la fusion des opérateurs historiques du Togo que sont Togo Telecom et Togocel ne semble pas prêt à être clos de sitôt...

**PAGE 5**

**Culture**

**Lancement de la 10ème édition du Fitap**

L'édition 2018 du Festival international de théâtres et d'arts plastiques (Fitap) a été lancée, ce 29 mars à Lomé au cours d'une conférence...

**PAGE 10**



**Revue à mi-parcours du PUDC**

**Sélom Klassou convie les acteurs à « la coordination et la complémentarité »**

Après la politique des grands travaux qui ont consisté à la construction et la réhabilitation des principales artères de la ville de Lomé et ses périphéries, le gouvernement togolais s'est fixé le cap dans les milieux ruraux du pays en vue de rééquilibrer les politiques publiques. C'est à travers le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) mis en œuvre il y a un peu plus d'un an, que le Togo compte atteindre cet objectif. Un comité ministériel a fait hier jeudi, en présence du Premier ministre...

**PAGE 3**

**EDITO**

**L'alerte « gaïman », à prendre au sérieux !**

Au départ, nous croyions à de fausses alertes, comme les réseaux nous y ont tellement habitués, à de masturbations imaginaires, car avec ces espaces qui fonctionnent comme des lieux de non-droit, nous voulons toujours nommer les réseaux sociaux, c'est le paradis des intoxications, des « fake news », des photo-montages à n'en point finir. Justement, l'horreur des images qui accompagnaient les premiers messages audio qui ont circulé sur WhatsApp et Facebook pouvait amener à tout banaliser, tellement ces nouveaux territoires d'expression et de communication que sont les réseaux sociaux nous ont déjà abreuvés de centaine...

**PAGE 3**

**Agriculture**

**Les chenilles légionnaires menacent de nouveau**

Cette semaine, des acteurs venus des cinq régions de notre pays ont pris part à un atelier de concertation et de partage des connaissances sur la gestion de la chenille...

**PAGE 11**



	<b>SOMMAIRE</b>	Botswana <b>Ian Khama annonce sa démission</b> 	Science et technologies <b>Fin du Next Einstein Forum 2018 sur des notes de satisfaction</b> 	Littérature <b>«La sentinelle», une micro-fiction d'Omgba Manga</b> 	Vernissage <b>Une exposition à valeur pédagogique</b> 	Sécurité routière <b>Manœuvres dangereuses des titans sur nos routes</b> 
		P 4	P 5	P 10	P 10	P 11

## Revue à mi-parcours du PUDC Komi Sélom Klassou convie les acteurs à « la coordination et la complémentarité »

Après la politique des grands travaux qui ont consisté à la construction et la réhabilitation des principales artères de la ville de Lomé et ses périphéries, le gouvernement togolais s'est fixé le cap dans les milieux ruraux du pays en vue de rééquilibrer les politiques publiques. C'est à travers le, Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) mis en œuvre il y a un peu plus d'un an, que le Togo compte atteindre cet objectif. Un comité ministériel a fait hier jeudi, en présence du Premier ministre, Komi Sélom Klassou, une revue globale du programme.

La réunion du comité de pilotage du PUDC a connu la participation de Khardiata Lo Ndiaye, la représentante sortante du Pnud au Togo, des ministres en charge du Développement à la base et de l'Economie et des Finances. Ce bilan mi-parcours consistait, pour le chef du gouvernement, à apprécier l'état d'exécution du PUDC. Dans son allocution, M. Klassou a réitéré tout l'intérêt

que le chef de l'Etat a pour l'efficacité du programme, qui doit contribuer à la lutte contre les disparités en milieu rural caractérisées, notamment par le déficit d'infrastructures hydrauliques, de pistes de désenclavement et du taux d'électrification.

Il rappelle ainsi que «c'est pour corriger tous ces facteurs que le chef de l'Etat a décidé de mettre en œuvre le PUDC pour lutter contre l'exclusion

sociale et doter les villages et les populations togolaises vulnérables en infrastructures socio-économiques de base et de qualité dans les 5 régions du Togo». La réunion a été l'occasion pour les parties prenantes d'élucider, point par point, l'état d'exécution du programme.

Développement des infrastructures et santé  
L'un des axes principaux

de l'opérationnalisation du Programme d'urgence de développement communautaire est l'intensification du réseau routier dans les hameaux les plus reculés du Togo. Dans ce cadre, plus de 406 kilomètres linéaires de pistes rurales ont été réhabilitées. Des études en vue du lancement de plus de mille autres kilomètres de rue seraient déjà disponibles. Sur le plan sanitaire, au-delà

de la dotation des structures sanitaires décentralisées en matériels roulants, le gouvernement a construit quatre centres médicaux sociaux et une unité de santé ainsi que trois hôpitaux.

Education et hydraulique  
38 centres scolaires composés de 10 blocs pédagogiques

Suite à la page 3

### Tchamba / Pâques

#### Activités socioculturelles dans les écoles

La semaine du 19 au 23 mars 2018 a été consacrée aux activités socioculturelles au Complexe scolaire Jean Paul II de Tchamba. Ces activités qui précèdent les congés de Pâques a été une initiative du clergé de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Tchamba en collaboration avec le corps enseignant. Elle a pour objectif de permettre aux apprenants dudit établissement de se recréer et de démontrer leur savoir-faire dans le domaine culturel. Elle a été marquée par plusieurs activités culturelles comme les causeries débats sur la déperdition scolaire, des jeux kermesse, des sketches et ballets présentés par le Deutsch-club du lycée, une exposition des œuvres d'art du club de dessin du complexe, un match de football entre élèves et professeurs, et une soirée des danses folkloriques ainsi qu'un pique-nique.

### Tandjouaré

#### Suivi- évaluation du projet Togo-SANDAL

Une réunion-bilan de suivi des résultats du projet « Togo Sans Défécation à l'Air Libre » (Togo SANDAL) s'est tenue le lundi 26 mars 2018 à Tandjouaré. La rencontre présidée par le préfet Kolani LamboniFartongue est à l'actif de la cellule régionale de suivi et évaluation du programme Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC). Elle vise un suivi évaluation à mi-parcours du projet Togo-SANDAL exécuté dans les cinq cantons de la préfecture de Tandjouaré à savoir Nandoga, Tandjouaré, Pligou, Sissiek et Tampialim. La réunion a permis de présenter les résultats à mi-parcours des travaux de construction de blocs sanitaires réalisés dans les cinq cantons. Il s'est agi également d'échanger sur les difficultés rencontrées dans les foyers afin de trouver des solutions alternatives pour poursuivre la construction des latrines dans certains villages en vue de mettre fin à la défécation à l'air libre, dans les communautés.

### Aného / Vie publique

#### Appel des femmes à participation

L'ONG Cercle d'Aide Femme-Enfant (CAFE) a organisé, les 22 et 23 mars derniers à Gbodjomé, à 21 km à l'ouest d'Aného, une formation sur le thème « La Décentralisation et la gouvernance locale : Enjeux, défis et opportunités », dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme. Cette rencontre qui a rassemblé une cinquantaine de participants dont trente-quatre femmes des seize villages du canton d'Agbodrafo, vise à contribuer à une meilleure participation des femmes à la vie publique au niveau local. Elle vise également à favoriser une prise de conscience collective des femmes sur le processus de décentralisation au Togo ; à susciter leur plein engagement dans ce processus ; à impliquer les hommes dans le combat des femmes pour une participation égalitaire au développement durable et à mettre sur pied une plateforme des femmes et d'hommes leaders pour un plaidoyer sur la participation de la femme à la gouvernance locale.

### Sokodé / Religion

#### Renforcement de la cohésion sociale

Les leaders de différentes confessions religieuses catholique, protestante, musulmane et des adeptes de la religion traditionnelle africaine de Sokodé ont procédé le 24 mars 2018 à la restitution des travaux des différents ateliers sur la cohésion sociale à la population. Ces différents ateliers sur la thématique de « cohésion sociale » ont été organisés du 12 au 24 mars à Sokodé par le Conseil Episcopal Justice et Paix (CEJP) du diocèse de Sokodé, avec l'appui technique et financier de Catholic Relief Service (CRS) à l'intention de ces responsables religieux. Cette rencontre de restitution des travaux a porté sur les messages de ces leaders religieux en faveur du renforcement de la cohésion sociale dans les différentes localités afin de contribuer à la reconstruction des relations brisées entre les membres d'une communauté et ceux des autres



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
 N° TG\_LOM 2015 B 1045  
 BP : 30117 Lomé - Togo  
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
 90 15 39 77 / 97 87 12 42  
 Facebook: togomatin  
 E-mail : atogomatin@gmail.com  
 Site web: www.togomatin.tg  
 Tw: @togomatin1  
 Mson de la Presse: Casier N° 53  
 Siège  
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
 Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :  
 Rachidou Zakari

Responsable web:  
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
 Françoise Dasilva  
 Freda Sefiamor  
 Alexandre Wémima

Edem Dadzie  
 Essoyodou Awih

Responsable administrative:  
 Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
 DIRECT AGENCE  
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirages : (2000 exemplaires)

## Edito

...de fausses alertes. Ces images - macabres, très difficiles et intenable, avouons - montraient en effet des corps d'enfants, de femmes et d'hommes mutilés. Elles sont présentées comme des sacrifices humains pour un fétiche du nom de « Kininssi » qui donne richesse et gloire. Des crimes qui sont attribués à ceux qu'on appelle les « gaïman », ces escrocs qui sévissent sur Internet, et qui auraient besoin dudit fétiche pour

réussir leurs arnaques... L'affaire qui a gagné tous les réseaux sociaux, se répand telle une trainée de poudre et vite, l'on apprend du côté du Bénin que les autorités judiciaires sont engagés à fond sur la question, enquêtant et ayant déjà entre les filets de la police, des présumés coupables. En croire, nos confrères qui proposent un reportage terrain sur le sujet : « Mercredi dernier, la police républicaine a arrêté cinq présumés cybercriminels à Aligoudo, village de l'arrondissement d'Agamè, dans la commune

de Lokossa (environ 90 km à l'ouest de Cotonou). Selon des témoignages recueillis, ce groupe de présumés arnaqueurs sur internet étaient filés, depuis quelques jours par l'équipe du directeur départemental de la Police républicaine du Mono, le chef d'escadron Jacques Tonoukouin. Ils se sont installés dans le quartier, à peine quelques semaines. Dix autres présumés ont été arrêtés par des agents de la Police républicaine intervenant dans le Mono, lundi dernier... ».

Donc, le phénomène béninois des « gaïman », a quitté le terrain des bruits, rumeurs et radios-trottoirs pour se retrouver dans le domaine des affaires criminelles, judiciaires, très concrètes. Il faut donc en mesurer l'importance, surtout que des informations concordantes font état de ce que certains « gaïman » fuyant la chasse des autorités béninoises ont pu gagner le Togo, la porte d'à côté. Il faut alors de la vigilance, de la prudence et la coopération de chaque citoyen avec les forces de l'ordre. Et il faut

d'ailleurs saluer, en ce sens, un message d'alerte qui a le vent en poupe sur les réseaux sociaux au Togo, un message spontané qui invite tous les Togolais, qui qu'ils sont à porter une attention particulière à leur entourage, pour dénoncer au besoin, des attitudes et habitudes anormales, en joignant la Police au numéro de secours 117. Au moins, face à cette psychose, les réseaux sociaux auront joué un saine et salutaire rôle.

**Dieudonné Korolakina**

## Pour un Togo nouveau La politique du chaos doit faire place à la politique constructive

**Sortir le Togo de sa situation politique actuelle, ne se fera pas par la force. Si la situation est devenue compliquée aujourd'hui, c'est parce que pendant des années, on a opté pour la politique du chaos. Tous les camps impliqués dans la crise togolaise ont des militants et personne ne sortira gagnant d'une quelconque confrontation. La solution, c'est la politique constructive.**

Tous les Togolais sont coupables de l'enlisement de la crise que vit le pays, puisque cette situation ne date pas d'aujourd'hui, et plus d'une fois les acteurs ont manqué les occasions d'y apporter une solution définitive. On a assisté à des affrontements tant verbaux que physiques. Dans les années 1990, c'était déjà le cas entre les partisans de l'opposition et du pouvoir, entraînant des exils dans les pays voisins ou au-delà. En 2005, le même schéma s'est répété avec des morts. Tout simplement parce qu'un camp veut prendre le pouvoir par

tous les moyens et le Pouvoir qui n'est pas du tout rassuré, n'a pas voulu lâcher prise.

La politique du chaos a véritablement pris le dessus. Les gens sont prêts en découdre, quel que soit le prix pour atteindre leurs objectifs. C'est ce à quoi on a assisté à nouveau pendant les sept mois qui viennent de s'écouler. C'est le constat amer que fait le pasteur Yohanes Bavon, secrétaire général par intérim du Front des architectes pour la République (FAR), un parti qui a été porté sur les fonts baptismaux cette semaine.



Echanges entre Jean - Pierre Fabre et Faure Gnassingbé (archives)

« Tout le monde est ennemi de l'autre. Le Togolais ne se reconnaît plus dans la vie communautaire. Cette haine emballe et a grandi à telle enseigne que le bonheur de l'autre indigné tout le monde.

Ce système ne peut pas permettre le développement », a-t-il déclaré. Effectivement,

suite à toutes ces années d'incompréhension, et vu que beaucoup de Togolais vivent sans emploi ou sont dans la pauvreté, on observe des manifestations de cette haine un peu partout dans le pays. Cette attitude est destructrice, parce que des idées néfastes peuvent naître si des décisions ne sont pas

prises pour changer cet état d'esprit. Le FAR propose une croisade de sensibilisation et de guérison de la conscience collective pour amener les Togolais à privilégier le vivre ensemble et à ne pas laisser les revendications politiques nuire à la cohésion nationale.

La politique constructive suppose qu'il faut soutenir le processus de réconciliation pour qu'il aille à terme. Etre prêt à accepter entre plusieurs maux le moindre pour éviter le chaos dans notre pays. Ne pas s'arrêter sur des positions inconciliables qui ne feront que faire durer le calvaire des Togolais qui ont vu cette crise réduire presque à néant leurs pouvoirs d'achat. Le pouvoir et l'opposition sont capables de trouver un terrain d'entente et ils le trouveront s'ils sont mus par la volonté et l'amour de la patrie. Toutefois, les militants doivent arrêter de pousser leurs leaders vers la voie de l'extrême.

**Edem Dadzie**

## Revue à mi-parcours du PUDC Komi Sélom Klassou convie les acteurs à « la coordination et la complémentarité »

### Suite de la page 2

et administratifs ainsi que des blocs latrines ont été construits en plus de 24 infrastructures scolaires dont les travaux sont en cours d'achèvement. Sur le plan de l'hydraulique villageoise, la construction de 54 mini adductions d'eau potable serait en projet d'après l'annonce faite par la Primature. Dans cette lignée, des études sont finalisées en vue de la réalisation de plus de 600 forages répartis sur l'ensemble des cinq régions du pays. Energie, Hygiène



Le Pm Klassou lors de la revue

et assainissement, infrastructures socio collectives

En ce qui concerne l'axe « l'extension énergétique », le programme compte installer

plus de 10 mille lampadaires solaires standards (à raison de 700 standards, 2000 lampadaires avec 5 prises pour charger les appareils et 1000 lampadaires et un spot wifi pour la connexion à internet) d'ici décembre 2018. Au niveau de l'hygiène et assainissement du cadre de vie, des réalisations ont été faites en collaboration avec l'Agence nationale d'Assainissement et de Salubrité publique (Anasap) et l'appui du Japon. Trois marchés de type préfectoral, un centre de jeunes à Mango et trois maisons de la femme ont également vu le jour dans le volet des infrastructures

socio collectives. A la lumière de ce point, le Premier ministre convie les départements gouvernementaux, en collaboration avec le Pnud à privilégier « la coordination et la complémentarité pour l'atteinte des objectifs de ce programme stratégique et ambitieux du chef de l'Etat ». Il appelle également les différents ministères à renforcer le suivi du programme en tenant périodiquement, des réunions du comité de pilotage et des comités techniques sectoriels.

**Awih Essoyodou**

## Botswana

## Ian Khama annonce sa démission

**Au pouvoir depuis 2008, le président de la République botswanaise Ian Khama rendra officiellement les clés de la présidence du pays, dans le cadre d'une transition politique conforme à la Constitution, le samedi 31 mars 2018.**



Ian Khama

Il est l'un des présidents africains à prendre souvent le contre-pied des usages dans la diplomatie internationale. Critiqué par ses pairs pour ses prises de position sur les affaires d'autres pays, Ian Khama ne s'est pas uniquement distingué par cette habitude. Il en montre l'exemple.

En rendant le tablier à 18 mois de la fin de son mandat et de l'organisation des élections générales, le président Ian Khama se pose en maître de la légalité et de la mesure, des contraintes qui lui sont imposées par la Constitution de son pays qui limite à 10 ans, le règne de ses présidents.

Il se pose, également, en modèle, en matière de bonne gouvernance sur un continent où la présidence à vie reste l'unité de mesure du sous-développement du pays. Il faut remonter loin dans les archives politiques africaines pour voir un président africain qui démissionne en cours de mandat. A de rares exceptions près, beaucoup de locataires de palais présidentiels du continent sont bottés hors du palais, soit par le biais de putschistes, soit par un poker politique dans les couloirs des partis-Etats (Zuma, Mugabe) ou encore sous pression externe (Jammeh). Récemment, d'autres ont été poussés à la sortie après l'éclatement d'un scandale, le cas de l'ancienne présidente de l'île Maurice, Ameenah Gurib-Fakim.

Son départ laissera donc deux présidents sans voix, fascinés par ce choix courageux qu'eux n'ont pu faire, malgré les pressions internes et externes. En septembre 2016, à l'endroit de Mugabe encore président, en février 2018, à l'endroit de Joseph Kabila, Ian Khama avait lancé un appel à la démission sans délai du pouvoir. Le successeur de Ian Khama, l'actuel vice-président Mokgweetsi Masisi, 55 ans, sera investi dimanche.

**Alexandre Wémima**

Sénégal/Affaire Karim Wade  
La justice française déboute l'Etat sénégalais

**Bonne nouvelle pour la famille Wade. Les biens de Karim en France ne pourront être saisis. C'est ce qu'a décidé la Cour d'appel de Paris, qui confirme le jugement rendu il y a 18 mois déjà.**

L'audience visait à déterminer si l'arrêt de la Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite (CREI) pouvait être exécuté en France, autrement dit si les biens de Karim et de Bibo pouvaient être saisis au profit des autorités sénégalaises. Non, répond le Tribunal de grande instance de Paris.

L'infraction d'«enrichissement illicite» si chère à la justice sénégalaise, qui a ainsi condamné les deux hommes en 2015, année de la demande d'entraide pénale internationale de l'Etat du Sénégal, n'est pas reconnue en droit français. Le magistrat parisien a ainsi cherché des qualifications conformes aux textes de

loi des crimes présumés : de la corruption au blanchiment de fonds en passant par les abus de biens sociaux. Mais rien n'a pu être établi. Si, dans le camp des Wade, on jubile à l'annonce de cette décision, l'Etat sénégalais n'a pas dit son dernier mot. Pour l'avocat de l'Etat, Me Yérim Thiam, la Justice française a débouté l'Etat, mais n'a toutefois pas innocenté Karim Wade. Elle ne peut d'ailleurs le faire. Pour lui, en effet, si la Justice française a débouté l'Etat du Sénégal, c'est du fait de «l'absence d'infraction assimilable en droit français à l'infraction d'enrichissement

illicite». Il ajoute : «Les premiers juges ont à bon droit, faisant application des dispositions de l'article 713-37 1 du code de procédure pénale, rejeté la requête tendant en exécution de la condamnation prononcée par la juridiction sénégalaise de ce chef à l'égard de Karim Wade.». Est-ce à dire que l'Etat sénégalais compte poursuivre la procédure ailleurs que sur le sol français ? Quels autres moyens dispose donc l'Etat face à la décision de la Cour d'Appel de Paris qui a un caractère définitif ? Autant de questions sur la table du Parquet général de la République.

**T.M.**

Bénin/ Boucle ferroviaire Cotonou-Niamey  
Bolloré demande réparation à l'Etat béninois

**Le groupe français Bolloré s'est déclaré mardi "déçu" et a réclamé des indemnités, après une demande l'invitant à se retirer d'un grand projet de chemin de fer qui doit relier le Bénin au Niger.**

Le président béninois Patrice Talon a demandé au groupe français Bolloré et à son concurrent béninois Pétrolin de se retirer, à l'amiable, du projet ferroviaire et assure qu'ils seront indemnisés de façon équitable. «Il semble aujourd'hui que la présence même du groupe (Bolloré) dans le projet en gêne la réalisation», a déclaré à l'AFP Philippe Labonne, directeur général de Bolloré Transport & Logistics.

«On est un peu déçu de ne pas le réaliser. Mais in fine, si cette boucle se réalise, ce sera aussi une bonne nouvelle pour la région», a poursuivi M. Labonne, en marge de l'Africa CEO-forum, réunissant les patrons, qui se tient depuis lundi à Abidjan, la capitale

économique ivoirienne. Bolloré affirme qu'il sera satisfait de la réalisation de ce grand projet "dans la mesure où il (le groupe) aura été indemnisé des investissements qu'il a déjà réalisés, notamment la construction de 140 kilomètres de ligne". «Un investisseur privé ne peut pas financer seul le chemin de fer que nous voulons», a fait savoir le chef de l'Etat béninois, dans un entretien accordé au magazine français Challenges, qualifiant le projet voulu par le groupe Bolloré de bas de gamme. «La Chine dispose des moyens financiers nécessaires», a souligné M. Talon, pour assurer des travaux estimés à 4 milliards de dollars. "Elle (la Chine) a démontré son savoir-faire technique" en ce qui concerne les infrastructures en

Afrique, a ajouté le président. En 2008, le Bénin et le Niger avaient lancé un appel d'offres en commun pour construire et gérer la construction et la gestion d'un réseau ferroviaire de 740 km reliant Cotonou à Niamey. Il avait été remporté par Pétrolin, la société de l'homme d'affaires Samuel Dossou, avant d'être confié en 2013 au groupe Bolloré, via la société Béninrail, un partenariat privé-public. En octobre dernier, la Justice béninoise a donné raison au Béninois, déboutant Bolloré. Après des années d'imbroglio judiciaire et des mois de négociations, le projet béninois est toujours au point mort, dans un pays de 10 millions d'habitants, dont l'économie dépend de son port.

**AFP**

**Science et technologies****Fin du Next Einstein Forum 2018 sur des notes de satisfaction**

**L'édition 2018 du Next Einstein Forum (NEF) est rentrée dans l'histoire le mercredi 28 mars dernier, à Kigali au Rwanda. La cérémonie de clôture a connu la présence du président sénégalais Macky Sall et du Rwandais, Paul Kagamé.**

Ouvert le 26 mars dans la capitale rwandaise, le NEF a pris fin mercredi dernier par une cérémonie de récompense des acteurs dont les projets, innovations et inventions ont séduit les participants. Les 20 lauréats présents sur 35, ont été honorés de recevoir leur prix des mains des deux chefs d'Etats qui ont présidé la cérémonie de clôture. Les discussions du NEF 2018 ont tourné autour de plusieurs points importants et discussions organisés en panels. L'un des panels a réfléchi sur

les principaux piliers dont l'Afrique a besoin pour réussir à mettre en œuvre, l'intelligence artificielle en médecine et dans n'importe quel autre domaine.

**Le Togo Représenté**

Le Togo faisait partie des nations qui ont participé au NEF édition 2018. Deux ambassadeurs togolais respectivement de 2018-2019, Fabien Dodzi Aglago et de 2016-2017, Jonathan Koffi Doe ont pris part à l'évènement.

Le Next Einstein Forum (NEF) est une initiative de l'Institut Africain des Sciences

Mathématiques (AIMS) en partenariat avec la Fondation Robert Bosch. Il a pour objectif de promouvoir les sciences et les technologies en Afrique. La première édition, tenue en 2016, a réuni 1 258 participants de 79 pays et 40% étaient des femmes.

Avec 34 lauréats depuis 2016, la communauté scientifique propulsée par le NEF est encore de taille modeste, mais elle peut compter sur les 52 ambassadeurs déployés dans presque tous les pays du continent pour valoriser l'image



**Les lauréats du NEF en compagnie des chefs d'Etats Macky Sall et Paul Kagamé**

des sciences et leur importance pour le développement. Ces ambassadeurs sont également nommés pour deux ans.

La prochaine rencontre du NEF aura lieu en 2020 à Nairobi. D'ici là, les scientifiques africains

auront la possibilité de publier les résultats de leurs recherches dans une nouvelle revue, Scientific African, éditée par le groupe néerlandais Elsevier. Elle sera multidisciplinaire, 100 % en accès libre.

**La rédaction**

**Télécommunication****Ce qu'il faut savoir sur l'identité visuelle de Togocom**

**Le débat autour du nouveau logo de Togocom, la holding togolaise des communications électroniques née de la fusion des opérateurs historiques du Togo que sont Togo Telecom et Togocel ne semble pas prêt à être clos de sitôt. Après les commentaires des uns et des autres depuis la levée du voile, les responsables de la nouvelle société en pleine réorganisation, expliquent le choix de cette nouvelle identité visuelle.**



**Le Logo de TogoCom**

Dans une note rendue publique récemment, la Holding créée par décret le 13 juillet 2017 révèle la signification de son logo qui est au centre des discussions des acteurs de la scène Tech togolaise depuis quelques jours.

« Le point de départ de ce nouveau logo

est la couleur rouge, celle de l'énergie, pour aboutir au vert, l'espoir, le mouvement vers l'avant, le futur » explique le texte. Selon les responsables de la nouvelle société, ce mouvement, « fluide et arrondi est le symbole de l'accompagnement du groupe pour un futur connecté des Togolais, le mouvement du pays

pour une connexion pour tous, infinie et qui unit tous les individus ». Un lien qui traduit la communication illimitée, sans coupure, qui « unira les Togolais à qui le groupe Togocom veut offrir une connexion plus accessible ».

Pour les responsables de Togocom, la nouvelle identité visuelle du groupe est à la fois plus moderne et plus dynamique aux couleurs du drapeau national, pour ancrer l'opérateur dans ses ambitions au service des Togolais. « Travailler pour l'opérateur national de téléphonie et d'Internet est une fierté pour chacun des employés et moi le premier. Nous avons conscience d'avoir une responsabilité particulière et d'être un rouage essentiel

de la croissance de notre pays dans un monde qui se digitalise chaque jour un peu plus. Et notre ambition est de devenir dans les prochaines années un des acteurs de référence de la sous-région » a expliqué le Directeur Général de Togocom, M. Affoh Atcha-Dedji, ex DG de Togocel qui a été nommé le 4 janvier 2018 à la tête de la Holding.

Propriété de l'Etat togolais, Togocom, est dotée d'un capital social de 1.000.000.000 F CFA. Elle est garante de l'efficacité du groupe dont elle définit la stratégie. A ce titre, elle fixe les objectifs et contrôle les résultats des trois filiales qu'elle détient à 100% à savoir : Togo InfraCom qui est en charge des investissements à long terme ainsi que de la construction

et de l'exploitation des infrastructures fixes et mobiles ; Togo ServiceCom qui proposera des offres convergentes et innovantes (voix et Internet, fixe et mobile) aux clients particuliers et aux entreprises et Togo InstalCom qui s'occupera de l'installation, de la réparation et de la maintenance des équipements.

Selon le Ministre des Postes et de l'Economie Numérique, Cina Lawson, l'objectif majeur visé par cette transformation que le gouvernement a accompagnée est de : « rendre l'Internet haut-débit accessible à tous les Togolais aussi bien en termes de couverture, de qualité de service, de prix ou de disponibilité ».

## Attribution des 20% des marchés publics aux jeunes et aux femmes

# Tout est enfin prêt, selon la Task Force chargée de la mise en œuvre

**Annoncée depuis le trois janvier dernier par le chef de l'Etat dans son adresse à la nation, l'attribution des 20% des marchés publics aux jeunes et aux femmes entrepreneurs est effective depuis hier. Le processus de mise en œuvre de la mesure a été présenté par la ministre en charge du Développement à la base et de l'Emploi des jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé.**

**T**out est allé si vite ! La promesse qu'a faite le président Faure Gnassingbé en début de cette année, a en quelques semaines été concrétisée. L'équipe chargée de la mise en œuvre de la mesure, annonce déjà que tout est prêt pour que les jeunes et les

du département ministériel, le guichet a permis, dès son implantation, à 14 jeunes et femmes d'accéder aux documents administratifs en vue de se positionner au mieux lors des appels d'offres. A travers la mise en place du guichet, le ministère en charge



De gauche à droite, Mme Johnson A., Reckya M., Mme Dogbé V. et M. Adédjé

femmes puissent bénéficier des 20% des marchés publics qui ont été spécialement réservés pour eux.

Début février dernier, un guichet entrepreneurial avait ouvert ses portes dans les locaux de l'Office togolais des recettes

du Développement à la base compte alléger aux bénéficiaires de la mesure, les procédures entrant dans le cadre de l'obtention des documents nécessaires à la soumission et à l'exécution des marchés publics. C'est dans ce cadre qu'il



La Task Force a touché du doigt les réalités du guichet

(OTR) en vue d'accompagner les récipiendaires à répondre aux appels d'offres dans les règles de l'art. Selon les chiffres

a été mis sur pied, un organisme interministériel dénommé la Task Force qui est également composé d'organes de gestion



Le ministre Dogbé et son équipe ont visité le guichet installé à l'OTR

et de régulation des marchés publics, de l'OTR ou encore de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss).

Dans le cadre de ses interventions sur le terrain, cette Task Force a procédé à l'étude des handicaps réels des jeunes à travers un diagnostic des difficultés

la capitale Lomé, le guichet entrepreneurial des jeunes devrait être décentralisé dans la ville de Kara et à Atakpamé. Plus de 160 jeunes entrepreneurs auraient été déjà écoutés et orientés dans leur processus d'obtention des 20% des marchés publics pour



Le ministre Dogbé recevant des explications du responsable des lieux

diverses que rencontrent ceux-ci et les femmes entrepreneures en voulant accéder aux marchés publics. Des sessions de formation ont également été initiées à l'endroit des bénéficiaires de cette mesure. Par ailleurs, le temps de délivrance des pièces nécessaires qui est aujourd'hui de 72 heures devrait être réduit à 24 heures selon les autorités chargées d'appliquer la mesure. Uniquement opérationnel dans

lesquels 26 demandes de pièces administratives et le traitement de 14 demandes ont été satisfaites. Le mois dernier, à la suite d'un Conseil des ministres, il a été révélé que l'annonce du chef de l'Etat représente, en termes financiers, un coût d'opportunité de près de 26.4 milliards de francs CFA. Le gouvernement projette de porter ce montant à 40 milliards sous peu.

**Awih Essoyodou**

1<sup>er</sup> ORIGINALSIGNIFICATION D'ORDONNANCE DE SURSIS  
A EXECUTION AVEC ASSIGNATION

L'An Deux Mil Dix-Huit (2018)

Et le Mardi, Vingt-sept (27) Mars à 08H20'A la requête de la Société **TOGO TERMINAL S.A.**, ayant son siège social à Lomé, Zone portuaire BP : 9192 RCCM LOME N°2001 B 0976, Mole 2, Lomé - Togo, représentée par son Président Directeur Général, demeurant et domicilié es-qualité audit siège ;Assistée de la **SCP TOBLE & Associés**, Société d'Avocats, 2623 Boulevard Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, 06 BP : 61170, Tél. : 22 21 10 12 Lomé, représentée par son Gérant Maître Yawo Gagnon TOBLE, Avocat à la Cour ;J'ai **Me NIKABOU Yakoubou Arouna**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel  
et le Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Lomé  
y demeurant, 70 rue Pyral Maison 486 à 100 m de  
SOS Village d'Enfants Cité sud Tokoin Forever  
SoussignéSignifié et déclaré à Monsieur **Anthony Anyaële ONWUKA**, Promoteur des Etablissements **SHOES LONDON TILXERS INTL**, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Hédzranawoé, Cel. : 90 31 47 00, S/C de Maître **AGNINA Yacoubou**, Avocat à la Cour, Tokoin Hôpital, 464 rue de l'hôpital BP : 8830, Cel. : 90 15 75 00 Lomé, où étant en ses bureaux et parlant à : le requérant étant introuvable et Me AGNINA Yacoubou quant refusé de recevoir l'acte de l'auditoire que le requérant n'a pas été domicilié chez lui, j'ai en conséquence signifié par affichage à la porte principale de l'auditoire de la Cour d'Appel de Lomé conformément à l'article 58 du Code de procédure civile

Copie de l'ordonnance à pied de requête n° 0381/18 rendue le 23 Mars 2018 par le Président de la Cour d'Appel de Lomé ordonnant le sursis à l'exécution provisoire de l'ordonnance n° 0031/18 rendue le 08 Mars 2018 par le juge délégué par le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé, statuant en matière d'urgence conformément à l'article 49 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution jusqu'à ce que la Cour de céans statue sur les mérites de l'appel ;

Et de suite, à même requête, j'ai Huissier de Justice susdit et soussigné, demeure et élection de domicile que ci-dessus, donné assignation à l'intimé à comparaître le Vendredi six (06) Avril 2018 à neuf (09) heures précises par-devant Monsieur le Président de la Cour d'Appel de Lomé tenant l'audience des référés et séant à son siège dans ladite ville.

- POUR -

Attendu que sur la base des motifs exposés dans la requête aux fins de sursis à l'exécution au pied de laquelle a été rendue l'ordonnance n° 0381/18 qui font corps avec la présente et ceux à exposer devant le Juge des référés ;

Attendu qu'il y a urgence à surseoir à l'exécution de l'ordonnance n° 0031/18 rendue le 08 Mars 2018 par le juge délégué par le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé, statuant en matière d'urgence conformément à l'article 49 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution.

- PAR CES MOTIFS -

Et tous autres motifs à déduire ou à suppléer au besoin d'office ainsi qu'elles aviseront ;

Au principal

Voir renvoyer les parties à mieux se pourvoir ;

Mais dès à présent, en raison de l'urgence ;

S'entendre ordonner le sursis à l'exécution de l'ordonnance n° 0031/18 rendue le 08 Mars 2018 par le juge délégué par le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé, statuant en matière d'urgence conformément à l'article 49 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution en confirmant l'ordonnance de sursis provisoire n° 0381/18 rendue le 23 Mars 2018 par le Président de la Cour d'Appel de Lomé ;

Voir ordonner l'exécution provisoire de l'ordonnance à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

S'entendre condamner l'intimé aux entiers dépens.

SOUS TOUTES RESERVES  
A CE QU'IL N'EN IGNORE.

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis copie de l'ordonnance susmentionnée et du présent exploit dont le coût est de \_\_\_\_\_ FCFA.



## REQUETE A FIN DE SURSIS A EXECUTER

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL DE LOME

La Société **TOGO TERMINAL Société Anonyme avec Conseil d'Administration**, enregistrée au RCCM sous le numéro 2001/B0976C/COE, ayant son siège social à Lomé, Môle 2, Port Autonome de Lomé, 09 BP 9192 Lomé 09, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège ;Assistée de la **SCP TOBLE & ASSOCIES**, Société d'Avocats au Barreau du Togo, 2623, Boulevard Félix Houphouët Boigny, BP : 61170, Tél. : 22-21-10-12, Lomé - Togo, représentée par son Gérant ;

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER MONSIEUR LE PRESIDENT :

Que la requérante étant une société de manutention maritime et d'entreposage, séant au Port autonome de Lomé, il lui a été confiée la garde des **conteneurs arrivés par la société LONDON CLOTHING AMITPAL JALAF** ;

Que ces conteneurs ont fait l'objet d'une saisie foraine ;

Que par ordonnance n°0091/2017 rendue le 13 juillet 2017, il avait été prononcé la distraction pure et simple desdits conteneurs saisis à savoir le conteneur MRKU3013690, le conteneur MRKU4088734 et le conteneur TRIU9865100.

Que les deux premiers conteneurs ont été déjà livrés et qu'à ce jour, seul le conteneur TRIU9865100 reste sur le terminal de la concluante ;

Que la requérante ne s'est jamais opposée à la livraison dudit conteneur ;

Mais que cette livraison est soumise à l'accomplissement de formalités préalables dont le demandeur ne peut prétendre ignorer l'existence ;

Que monsieur Anthony Anyaële ONWUKA, propriétaire des établissements SHOES LONDON TILXERS INTL est tenu de les accomplir par le biais de son commissaire agréé en douane ;

Qu'à cet effet, il doit obtenir de l'agence consignataire qui est la société MAERSK LINE TOGO SA le bon à délivrer, sans lequel la requérante ne peut livrer le conteneur en cause ;

Qu'il doit aussi s'acquitter des factures et des frais des prestations de la requérante jusqu'au jour de la livraison ;

Que monsieur Anthony Anyaële ONWUKA, sans avoir accompli au préalable les formalités requises ne peut prétendre à la livraison du conteneur en cause ;

Que ceci lui a bien été clairement signifié par son agence consignataire ;

Que dans ces conditions, c'est à tort que monsieur Anthony Anyaële ONWUKA a allégué dans son assignation ayant donné lieu à l'ordonnance dont le sursis à l'exécution est demandé que la requérante refuse de lui livrer le conteneur malgré la signification de l'ordonnance n°0091/2017 rendue le 13 juillet 2017 ;

Que curieusement, par ordonnance n°0031/18 du 08 mars 2018, le juge délégué par le Président du Tribunal de première instance de Lomé a procédé à la liquidation des astreintes à la somme de 82 000 000 F CFA, condamné la requérante et la société MAERSK LINE TOGO SA à payer ladite somme et prononcé l'exécution provisoire de cette décision ;

Que la requérante a naturellement relevé appel de cette décision inique ;

Qu'il urge d'éviter qu'une situation irréversible ne se produise en rendant une ordonnance de sursis à l'exécution de cette décision qui sera sans doute infirmée par la Cour d'appel ;

C'est pourquoi, la requérante sollicite qu'il vous plaise Monsieur le Président, ordonner conformément aux dispositions de l'article 215 du Code de Procédure Civile, le sursis à l'exécution provisoire de l'ordonnance n°0031/18 rendue le 08 mars 2018 par le juge délégué par le Président du Tribunal de première instance de Lomé, statuant en matière d'urgence conformément à l'article 49 de l'Acte uniforme de l'OHADA portant Organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.

Présentée à Lomé, le 22 mars 2018

LE CONSEIL  
LA SCP TOBLE & ASSOCIES

  
Me Emilio A. M. AZIBLI WOLOU
ORDONNANCE N° 0381 /18Nous **KOMINTE DINDANGUE**, Président de la Cour d'Appel de Lomé ;

Vu la requête qui précède ;

Vu les motifs y exposés et les pièces à l'appui ;

Vu les dispositions de l'article 215 du Code de Procédure Civile ;

Attendu que la demande de l'exposante paraît fondée en son principe ;

Qu'il échet d'y faire droit ;

- Ordonnons qu'il soit sursis à l'exécution de l'ordonnance n°0031/18 rendue le 08 mars 2018 par le juge délégué par le Président du Tribunal de première instance de Lomé, statuant en matière d'urgence conformément à l'article 49 de l'Acte uniforme de l'OHADA portant Organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, en attendant l'issue finale du recours exercé ;

- Enjoignons à la requérante d'assigner en référé dans les quinze (15) jours de la signification de la présente ordonnance pour demander la confirmation du sursis à exécution ;

- Disons que faute par elle d'assigner dans ce délai, la partie la plus diligente peut saisir le Président de la Cour d'Appel par simple requête pour constater la caducité de la présente ordonnance ;

- Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Fait en notre Cabinet à Lomé, le 23/03/2018

**Pharmacies de garde de Lomé du 26 /3/ au 02 / 4/ 2018**

BOULEVARD	Doulassamé	22 21 65 49
ETOILES	10 Av. N. Marche	22 21 88 47
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
OLIVIERS	Bd. H.Boigny	22 27 04 34
KPEHENOU	Bd. H.Boigny	22 21 32 24
EMMANUEL	Kodjoviakopé	22 21 30 98
Ste MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
GBOSSIME	Gbossimé	22 22 50 50
AVE MARIA	CHU Tokoin	22 22 33 01
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
YEM-BLA	258, Av. Akéï	22 26 76 51
OUSIA POUR LA VIE	Hountigomé	22 61 22 25
LILAS	Kégué	22 26 29 59
THERYA	Mangotigomé	22 61 56 52
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Zorrobar	22 70 06 90
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	22 51 50 49
NATION	TOTSI	22 25 99 65
DELALI	Agoè-Cacaveli	22 25 06 90
VERTE	Klikamè	22 25 03 26
LAUS DEO	Léo 2000	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou	22 42 50 00
De La VICTOIRE	Avédji Wéssomé	22 45 74 92
ADONAI	Plantation Agoè	22 50 04 05
CHARITE	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
SHALOM	Agoè-Cacaveli	22 51 87 60
EMMAÛS	Rte Mission Tové	22402504
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
BAGUIDA	Baguida	22 35 47 77
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86

**Quelques ambassades et consulats**

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

**Les bons plans et les bonnes adresses**

**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

**OPERATEURS TELEPHONIQUES**

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

**SANTE GENERALISTES**

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15  
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

**MUSCULATION ET MASSAGE**

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60  
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

**AGENCE DE COMMUNICATION**

Larry Event Day (LED)  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
 AG Partners: Sise à Cassablanca  
 www.couleurafrique.com

**SUPERS MARCHES A LOME**

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

**FRUITS ET LEGUMES**

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

**DANSE ET COURS DE ZUMBA**

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

**AVIATION**

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

**Donnez la valeur de (?)**

**Méditation**

Lorsque l'argent et le pouvoir poussent l'Homme à l'arrogance, la maladie et la mort viennent lui rappeler d'où il vient et où il va. L'homme n'est rien sans les autres (hommes). Nous devons cultiver la vertu : la disposition permanente de l'âme à faire du bien.

**Introspection**

L'homme perd la santé à la recherche de l'argent, puis perd l'argent pour retrouver la santé. Il pense tellement au futur qu'il oublie le présent et ne vit finalement ni le présent ni le futur. Il vit comme s'il n'allait jamais mourir puis meurt et disparaît comme s'il n'avait jamais vécu. Vanité des vanité tout est vanité. "L'homme heureux vit dans l'amour" Que Dieu soit notre guide et non notre pensée qui nous égare...

J'aimerais bien savoir si on appelle Inachevé, celui qui n'a pas de cheveux sur sa tête ?

**Traduction**

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
 Plus de soucis, contactez:  
**Africa Translate Consulting.**  
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



**Photo du jour**



Donnez une légende à cette photo

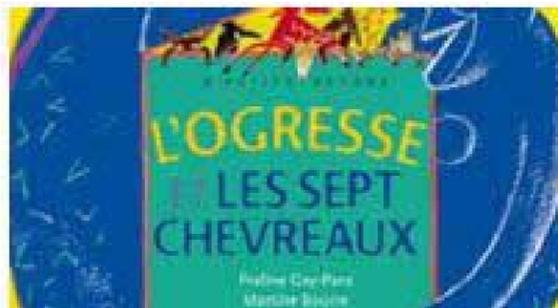
# A l'Institut Français de Lomé



4 AVR / 15H 00 | SALLE DE CONFERENCE IFT | GRATUITE- LOME  
En sortant de l'école

Carte Postale : une femme attend des nouvelles de son homme, parti à la guerre. Elle imagine sa vie jusqu'à l'arrivée d'une carte postale. Le Bestiaire ou cortège d'Orphée : durant son voyage, le poète partage avec nous les méandres de la création à travers le portrait puissant de cinq animaux.

PROGRAMME, JEUNESSE



7 AVR / 10H30 | MEDIATEQUE JEUNESSE | ENTREE GRATUITE -LOME  
Les mots s'animent : l'ogresse et les sept petits chevreaux

Voici pour vous un conte basé sur la tradition orale libanaise qui raconte l'histoire de sept petits chevreaux. «< si on frappe à la porte, n'ouvrez pas !>> leur a dit la chèvre. mais une fois restés seuls à la maison, ils se retrouvent aux prises avec un monstre qui se fait passer pour leur mère....

PROGRAMME, JEUNESSE



11 AVR / 18 H00 | SALLE DE CONFERENCE | LIBRE ET GRATUITE-LOME  
Le dernier diamant

de Eric Barbier France – 2014 – 1h48min – Comédie dramatique avec Yvan Attal, Bérénice Béjo, Jean-François Stevenin, Antoine Basler, Jacques Spiesser, Annie Cordy, Michel Israël, Issaka Sawadogo Simon, un cambrioleur en liberté surveillée, décide de se lancer sur le plus gros coup de sa vie : le vol du « Florentin », un diamant mythique. Pour réussir, il...

## Lire

« **L'aventure ambigüe**  
» de Cheikh Hamidou Kane. Ed Julliard. 1961  
Pp 116-117

«...Cette dureté des idées le réjouissait. En même temps, il y éprouvait son intelligence, comme le fil d'un rasoir à la lime. Le travail de celui qui croit se justifie de Dieu. » Cela lui semblait vrai de quelque façon qu'il le considérât. Croire... c'est reconnaître sa volonté pour une parcelle de la volonté divine. Dès lors, l'activité, créature de la volonté est créature de Dieu. A ce moment, sa pensée lui ramena

en mémoire un autre souvenir, une page de Descartes. Où avait-il lu cela? Dans les Méditations métaphysiques, peut-être. Il ne se souvenait plus. Il se rappela seulement la pensée du maître français: le rapport entre Dieu et l'homme est d'abord un rapport de volonté à volonté. Peut-il y avoir rapport plus intime? Ainsi, se dit-il, les maîtres sont d'accord. Descartes, ainsi que le maître des Diallobé, ainsi que mon père, ont tous éprouvé la dureté irréductible de cette idée. La joie de Samba Diallo s'accrut de cette convergence. De plus, songea-t-il, procéder de

Dieu, volonté à volonté, c'est reconnaître sa Loi, laquelle est une loi de justice et de concorde entre les hommes. Le travail n'est donc pas une source nécessaire de conflit entre eux... La nuit était tout à fait venue, à présent. Le chevalier à la dalmatique était toujours accroupi, face à l'Est, immobile. Samba Diallo, allongé sur le dos à côté de lui, ouvrait de grands yeux sur le firmament étoilé, qu'il ne voyait pas cependant. Il n'y a pas antagonisme entre l'ordre de la foi et l'ordre du travail. La mort de Dieu n'est pas une condition nécessaire à la survie de l'homme. Samba

Diallo ne voyait pas le firmament scintillant, car la même paix régnait au ciel et dans son cœur. Samba Diallo n'existait pas. Il y avait des étoiles innombrables, il y avait la terre refroidie, il y avait l'ombre et il y avait leur présence simultanée.

C'est au cœur même de cette présence que naquit la pensée, comme sur l'eau un train d'ondes autour d'un point de chute. Mais il y a ceux qui ne croient pas... Samba Diallo, subitement, vit le ciel. Dans un éclair, il en constata la sereine beauté. Il y a ceux qui ne croient pas... Nous qui croyons, nous ne

pouvons abandonner nos frères qui ne croient pas. Le monde leur appartient autant qu'à nous. Le travail leur est une loi autant qu'à nous. Ils sont nos frères.

Leur ignorance de Dieu, souvent, elle leur sera advenue comme un accident du travail, sur les chantiers où s'édifie notre demeure commune. Pouvons-nous les abandonner? Mon Dieu, au-delà de ceux qui t'ont perdu, tous ceux, aujourd'hui comme depuis les commencements de l'histoire, qui n'ont jamais connu Ta grâce, pouvons-nous les abandonner?... »

## Culture

## Lancement de la 10ème édition du Fitap

L'édition 2018 du Festival international de théâtres et d'arts plastiques (Fitap) a été lancée, ce 29 mars à Lomé au cours d'une conférence de presse. L'évènement se tiendra du 24 au 29 avril prochain à Lomé.

Placé sous le thème «Place et rôle de la culture dans l'atteinte des ODD : Art et Environnement», cette manifestation culturelle a pour objectif de favoriser l'intégration culturelle africaine et contribuer au développement économique et social durable.

Le Fitap a lieu tous les deux ans dans la 2ème quinzaine du mois d'avril des années paires. L'édition de cette année coïncide avec le 20ème anniversaire de l'existence du Festival. Dix-sept pays sont attendus au Togo pour prendre part

à ce rendez-vous artistique. Environ 115 spectacles de théâtre, de musique, de danse, de marionnettes, de conte et d'humour meubleront le Fitap de cette année. En outre, l'évènement connaîtra des activités comme des conférences-débats, des ateliers de formation en écriture dramaturgique, en mise en scène, et également en élaboration de projets.

Selon Constance Togbonou, la promotrice de l'évènement, le Fitap se veut un canal de professionnalisme des acteurs culturels. L'art et la culture étant l'identité réelle du Fitap, il dispose des

projets sociaux, notamment, "l'art en prison", "l'art et l'enfant", "l'art et le handicap" et "femme dans l'art et dans l'autonomisation". En effet, il y aura également une exposition baptisée « Salon international des arts et de formations artistiques » qui commencera une semaine avant le festival, soit du 18 au 29 avril 2018.

A cette édition, le Fitap fait la promotion de son école qui ouvrira ses portes en avril prochain. Cet institut interdisciplinaire dénommé Ecole internationale de théâtres des Arts du Togo a pour objectif de permettre



Constance Togbonou, Directrice du Fitap

aux étudiants intéressés par les études théâtrales d'appréhender les réalités culturelles de l'Afrique et d'ailleurs.

Malgré les défis énormes auxquels fait face le domaine

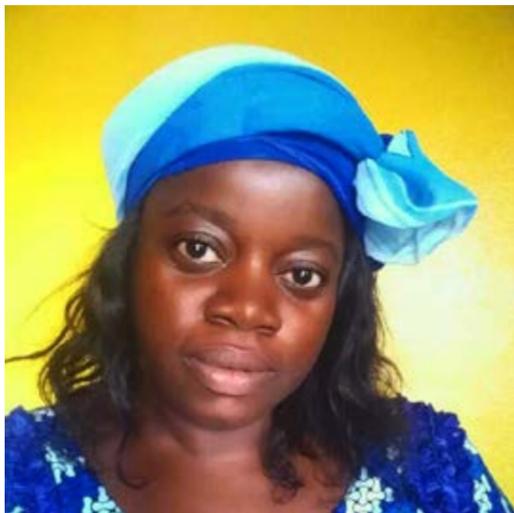
artistique et culturel au Togo, le Fitap joue un rôle prépondérant dans la culture togolaise et possède un potentiel indéniable pour notre pays.

N. E.

## Littérature

## «La sentinelle», une micro-fiction d'Ongba Manga

«La sentinelle» est une œuvre qui décrit les mauvais traitements que l'homme camerounais inflige aux femmes, notamment à travers la conservation de certaines traditions comme le veuvage. A travers sa micro-fiction « La sentinelle », Ongba Akoumou Manga développe la thèse selon laquelle l'émancipation des femmes passe par les femmes elles-mêmes.



Akoumou Manga

Ongba Manga, dans son récit relate l'histoire d'une veuve nommée "Otabela" qui se ressasse l'enfer des vingt dernières années de batailles après entre elle et sa belle famille, après le décès de son mari. S'étant mariée à l'âge de dix-neuf ans avec Bidima, Otabela a connu quinze années d'un mariage heureux. Sa vie radieuse s'est transformée en un véritable cauchemar après le décès de son époux. La jeune veuve a dû subir l'horreur des obsèques au village, cérémonie funéraire suivie des rites terribles de

veuvage, et ses malheurs ne faisaient que commencer ainsi.

Seule contre sa belle famille qui lui imposait le lévirat et voulait avoir une mainmise sur tout le patrimoine laissé par son mari Bidima, Otabela a réussi à lui tenir tête. Non pas seulement pour elle, mais aussi pour ses quatre filles.

Ainsi, Ongba Akoumou Manga invite à travers sa micro-fiction les femmes à s'émanciper. Aussi encourage-t-elle l'instruction de la jeune

filles, afin qu'elle soit armée contre les différentes formes d'abus qu'elle subit. De plus, la jeune auteure en écrivant s'indigne contre les traditions qui mettent à mal les droits de la personne et la dignité humaine en Afrique.

Née en octobre 1980 à Douala au Cameroun, Ongba Akoumou Manga est une passionnée des lettres. En 2002, elle accède par voie de concours à l'École normale supérieure de l'Université de Yaoundé où elle suit une formation en tant qu'élève-professeure. Son engouement pour le verbe féminin provocateur en particulier obéit au désir de voir la place de la femme, africaine notamment, être valorisée. Sa micro-fiction "La Sentinelle" publiée en décembre 2017, entre ainsi dans la logique d'une amélioration de la condition féminine qui passe par la prise de conscience par les femmes elles-mêmes de leur rôle à jouer dans leur devenir.

Nadia Edodji (stagiaire)

## Vernissage

## Une exposition à valeur pédagogique

A l'occasion du 58e anniversaire de l'indépendance, l'ambassade du Togo en France dont la mission est aussi de promouvoir les valeurs culturelles, organise du 4 au 17 avril une exposition.



« Les résistances africaines à la traite et les luttes des esclaves pour leur liberté dans les Amériques ». Tel est le thème choisi pour ce rendez-vous monté en partenariat avec l'association 'La France noire'.

La représentation togolaise entend apporter son soutien au combat mené par cette association qui, par le biais d'expositions pédagogiques baignées dans un devoir de mémoire, œuvre à la promotion de la fraternité en France et dans le monde.

Le vernissage aura lieu le 3 avril, de 18h30 à 21h à l'ambassade, 8, rue Alfred Roll 75017 Paris.

Créée en mai 2015, l'association, la France noire est née pour promouvoir d'une part la commémoration de l'abolition de l'esclavage chaque 10 mai et d'autre part les figures illustres noires et leur contribution à la grandeur de la France.

Depuis mai 2017, La France noire met à la disposition des collèges et lycées une exposition sur « les résistances africaines à la traite et les luttes des esclaves pour leur liberté dans les Amériques ».

Republicoftogo.com

## Pratique de crimes rituels

# Pourchassés au Bénin, des "Gaïman" trouvent repli au Togo

**Traqués par les autorités béninoises, des individus avides d'enrichissement par des moyens mystiques et pratiquant des crimes rituels, connus sous le nom de « Gaïman », seraient dans notre pays le Togo.**

Depuis plusieurs jours, circulent sur les médias et réseaux sociaux, des informations concernant des crimes rituels qui sont devenus courants au Bénin. Certains auteurs de ces crimes odieux seraient actuellement en repli au Togo, créant un climat de psychose. Ces informations, même si elles ne sont pas encore confirmées par

les autorités togolaises, trouvent du crédit, avec les récents avis de disparitions de jeunes filles signalés dans plusieurs quartiers à Lomé, notamment à Agoè Zongo et à Téléssou.

Du côté du Bénin, cette information n'est plus une rumeur. Des autorités administratives ont fait des sorties dans lesquelles, elles ont promis traquer

les Gaïman. « Nous avons lancé une guerre farouche contre eux. Ceux qui sont déjà appréhendés et ceux qui le seront, vont subir la rigueur de la loi », a déclaré M. Modeste Toboula, préfet du Littoral au Bénin.

La réaction des autorités togolaise est vivement attendue. D'ici là, vigilance.

**La rédaction**

## Confejes

# Les ministres des Sports et de la Jeunesse des pays francophones vont se réunir à Lomé

**Les ministres des Sports, de la jeunesse des Etats francophones vont tenir une réunion à Lomé en avril, à l'occasion de la 13ème réunion du Bureau de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage (Confejes).**

Les différents pays membres de la Confejes seront le mois prochain à Lomé, dans le cadre de cette réunion. Les autorités togolaises, à travers le ministre des Sports, Guy Madjé Lorenzo, ont signé dans ce cadre, un accord avec la Confejes, afin d'abriter cet événement.

Cette décision, apprend-

on, fait suite à une mission effectuée au Togo par le bureau de la conférence le 15 mars dernier. Le ministre de la Jeunesse et des Sports du Niger, actuel directeur de la confejes, M. Abdoul Karim Dan Mallam présidera la réunion.

Instance de la Francophonie créée en 1969, la Conférence des ministres de la

jeunesse et des sports de la Francophonie (Confejes) est une institution composée de 42 États et gouvernements membres. Sa vocation première est d'assurer la promotion de la participation des jeunes pour réussir les changements stratégiques porteurs de développement économique et de cohésion sociale.

**R. Zakari**

## Sécurité routière

# Manœuvres dangereuses des titans sur nos routes

**Sur nos routes à Lomé ou à l'intérieur du pays, on assiste souvent à des pratiques très dangereuses de la part des conducteurs des gros porteurs communément appelés « Titans ». Ces comportements sont une grave menace pour la sécurité routière.**

Les titans jouent un grand rôle dans l'économie de notre pays. Ils transportent des marchandises qui autrement auraient du mal à atteindre leurs destinataires. Beaucoup d'entre eux font la liaison entre le port autonome de Lomé et les pays du sahel qui n'ont pas cette chance d'avoir accès à la mer. Mais cette utilité ne doit pas être une porte ouverte à tout type de violation du code de la route et à des comportements

suicidaires. Beaucoup d'accidents de la route au Togo impliquent les titans. Or la plupart de ces accidents sont liés aux mauvais comportements des usagers de la route. Au niveau de Lomé, le gouvernement par souci de réduire les risques, a construit le contournement pour leur permettre de ne plus passer par le centre-ville. Malgré cela certains d'entre eux sont souvent obligés de rentrer dans les quartiers de Lomé pour

décharger ou transporter des marchandises. C'est ainsi qu'on observe des titans essayer de faire des manœuvres comme les petits véhicules. Ce faisant, ils se retrouvent souvent bloqués, ne pouvant plus avancer ni reculer, parce que risquant de s'écrouler, mettant en danger la vie des autres usagers de la route. Parfois, ces spectacles dangereux se produisent à des heures de pointe. En dehors de cet aspect, on peut toucher aussi du

## Agriculture

# Les chenilles légionnaires menacent de nouveau

**Cette semaine, des acteurs venus des cinq régions de notre pays ont pris part à un atelier de concertation et de partage des connaissances sur la gestion de la chenille légionnaire d'automne au Togo.**

Organisée par le ministère de l'Agriculture avec l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), cette rencontre a permis de mettre les acteurs intervenant dans la gestion de la chenille légionnaire d'automne au même niveau d'information et d'harmoniser leurs stratégies de lutte contre ce ravageur.

A l'instar d'autres pays d'Afrique, le Togo fait face depuis 2016 au problème de ravage des cultures, surtout du maïs. La présence de la chenille légionnaire est une réelle menace pour la sécurité alimentaire, parce qu'elle s'attaque aux cultures. Vu la cible de ce type de ravageur, les mesures à prendre doivent être essentiellement orientées vers les agriculteurs, directement dans leurs champs. Il faut donc les aider à comprendre la situation pour mieux gérer les risques. La FAO s'active pour trouver des solutions durables à ce phénomène inquiétant.

Pendant les deux jours qu'a duré l'atelier, vulgarisateurs, paysans et chercheurs seront ensemble pour voir les enseignements tirés durant les trois dernières années. Il s'est agi de faire le bilan, voir ce qui a marché ou pas, et confronter tout cela avec ce que la FAO a pu capitaliser comme connaissances aussi bien en Afrique que partout ailleurs dans le monde entier. Tout ce travail permettra à terme de proposer un certain nombre d'éléments sur lesquels il faut travailler pour trouver des solutions dans le long terme.

M. DjiwaOyéoundé, chargé de programme à FAO-Togo a reconnu les efforts du gouvernement dans la lutte contre les ravageurs, avant de féliciter les services de protection de végétaux, de la vulgarisation, les institutions de recherche et les agriculteurs pour le travail abattu dans la gestion de l'invasion de la chenille au Togo. Le directeur de la protection des végétaux, M. TagbaAtsu, représentant le ministre de l'Agriculture, a relevé aussi bien les dégâts causés par cette chenille que les différents efforts du gouvernement pour y faire face. La menace est toujours intacte, l'alerte doit rester au rouge. M. Tagba, a donc remercié la FAO pour son appui, avant d'exhorter les acteurs à mener de fructueuses réflexions.

**Edem Dadzie**



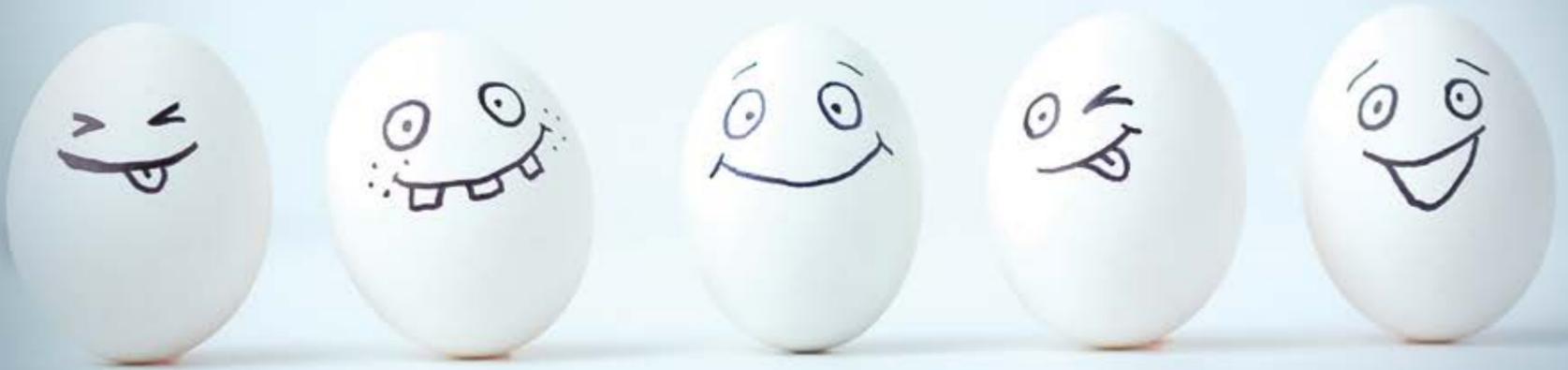
**Un camion circulant sur la nationale n°1 du Togo**

doigt l'excès de vitesse et les mauvais dépassements, surtout sur la route nationale numéro 1. Bon nombre des conducteurs de ces véhicules sont souvent sous l'effet de stupéfiant, ce qui les amène à minimiser

les dangers. Ces dernières années, les autorités chargées de la sécurité font assez d'efforts pour sensibiliser et contrôler les usagers de la route, mais la tâche est encore immense.

**E. D.**

Joyeuse fête  
de Pâques



**BANK OF AFRICA**

Groupe BMCE BANK

